

Enquête de victimation 2022

Point d'information

Commission « Territoires »
20 mai 2021



Contexte – la refonte de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » (CVS)

➤ **Des enquêtes indispensables pour compléter les plaintes enregistrées par la police et la gendarmerie, une solide expérience française**

➤ **L'enquête CVS a été réalisée annuellement par l'Insee en face à face depuis 2007**

L'enquête se déroule en face à face auprès d'environ 15 000 personnes âgées de 14 ans ou plus (France métropolitaine, ponctuellement dans les DOM).

En 2018, l'Insee a annoncé aux co-maîtrises d'ouvrage (SSMSI et ONDRP) qu'il ne serait plus en capacité de réaliser l'enquête CVS sous sa forme actuelle à partir de 2022.

➤ **Le pilotage du projet de refonte par le SSMSI depuis 2019**

L'engagement du ministère de l'Intérieur : mettre en œuvre les moyens humains et financiers pour garantir la pérennité d'un dispositif annuel d'enquête de victimation dès 2022 (réponse du 9/4/2019 à la question écrite parlementaire n°14645 du 27/11/2018).

L'ambition du SSMSI : miser sur la combinaison des modes de collecte (internet, papier, téléphone, face à face) pour répondre à un coût soutenable aux besoins croissants d'analyses conjoncturelles et localisées sur la sécurité

Le développement de la collecte multimode à l'Insee et dans le SSP : un contexte méthodologique favorable



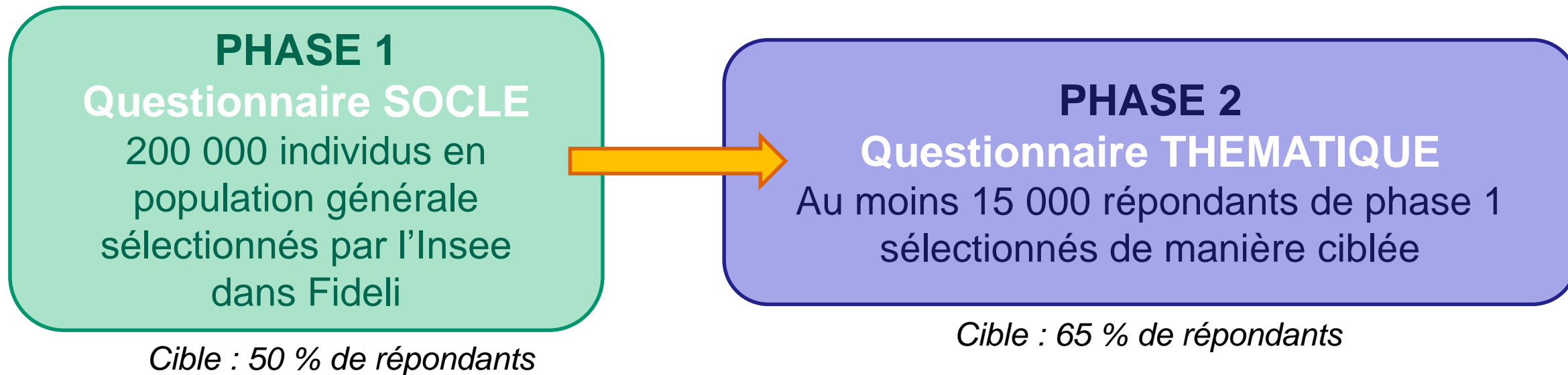
Champ, objectifs & calendrier de l'enquête 2022

- **Champ** : individus de 18 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe ou à la Réunion
- **Objectifs**
 - **Produire des indicateurs clés sur les victimations et les perceptions en matière de sécurité à l'échelle nationale et infranationale** : prévalences, taux de plainte, profil des victimes, sentiment d'insécurité, cadre de vie, opinions sur les services de sécurité
 - **Éclairer une thématique spécifique** : en 2022, la thématique retenue concerne la relation services de sécurité / population
- **Gouvernance de l'enquête** : comité de pilotage, conseil scientifique, comité de concertation, réunions spécifiques des financeurs de l'enquête
- **Calendrier**
 - Travaux préalables et concertation d'août 2019 à mai 2021
 - Préparation et test de l'enquête de mai à octobre 2021
 - Enquête en population générale de mars à juillet 2022



Méthodologie

- Une enquête en 2 phases (comme les enquêtes Epicov, Genese, VQS/Autonomie)



- Un protocole multimode
 - Phase 1 : internet puis papier/téléphone + un lot face à face
 - Phase 2 : internet/téléphone
- Une collecte assurée par un prestataire externe



Structuration des questionnaires

- Questionnaire **socle** (phase 1) *Durée 30 mn maximum*
 - **Descripteurs socio-démographiques** : situation personnelle, situation professionnelle, logement, santé, revenus
 - **Recensement des victimations** sur vie entière et description des victimations subies en N / N-1 : atteintes aux biens (logement, véhicule, autres), atteintes aux personnes (physiques, sexuelles, dignité, réputation, discriminations, corruption)
 - **Cadre de vie, perceptions et opinions** en matière de sécurité

- Questionnaire **thématique** (phase 2) *Durée moyenne 30 mn*
 - **Retours d'expériences** : satisfaction et opinions lors des interactions entre la population et la police / gendarmerie (à l'initiative de l'enquêté, à l'initiative de la police / gendarmerie), attentes en matière de prise en charge des victimes (recours médico-sociaux, accueil en commissariat / gendarmerie, etc.)
 - **Attentes et opinions des citoyens sur la police / gendarmerie** : connaissance et utilisation des procédures dématérialisées (pré-plainte, plateformes de signalement, procuration), opinions sur l'efficacité et les chantiers prioritaires



La dimension « Territoires » dans le nouveau dispositif (1/2)

- **Inclusion des DROM dans le dispositif « socle » chaque année** (la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe dès 2022)
 - Dans CVS actuelle , les DROM étaient ponctuellement inclus : en 2011 à la Réunion, en 2015 dans les Antilles-Guyane et en 2020 à Mayotte
 - Le nouveau protocole permet d'envisager d'adosser ponctuellement des volets thématiques spécifiques aux problématiques d'Outre-Mer

- **Représentativité départementale, QPV et QRR**
 - Avec un objectif de 1 000 répondants par département, le nouveau dispositif doit permettre de diffuser des indicateurs clés sur les victimations, les perceptions et les opinions en matière de sécurité à l'échelle des départements (a fortiori des régions) et également des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des Quartiers de reconquête républicaine (QRR).
 - Dans CVS actuelle, les résultats étaient représentatifs à l'échelle des Zones d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT) et des ZUS/QPV une année sur deux grâce au financement d'un suréchantillon



La dimension « Territoires » dans le nouveau dispositif (2/2)

➤ **Caractéristiques du « quartier / village » de résidence habituelle en matière d'insécurité / délinquance**

- Comme pour CVS actuelle, le questionnaire socle du futur dispositif comporte un nombre important de questions sur le quartier / village de résidence habituelle du répondant. Les coordonnées x,y de ce lieu de résidence sont connues grâce à la base de sondage Fideli et confirmées dans le questionnaire.

➤ **Lieu de commission des faits**

- Lieu géographique : le questionnaire comporte des questions permettant de repérer les atteintes subies « dans le quartier ou le village »
- Type de lieu : le questionnaire permet de conduire des analyses en matière de victimation et de sentiment d'insécurité par type d'espace (rural / urbain, public / privé)



Merci de votre attention

